



LE DÉPARTEMENT

Pôle aménagement
SECRETARIAT GENERAL

Service appui technique
Unité planification et aménagement
Hôtel du Département
CS 31802
73018 Chambéry CEDEX

Madame Françoise CROUSAZ
Maire
MAIRIE DE SALINS-FONTAINE
56 avenue des Thermes
73600 SALINS-FONTAINE

Contact : Emmanuelle THOMAS
 04 79 44 50 56
 amenagement-sg-urbanisme@savoie.fr

Nos réf. : ET/VM/PAD-SG/SAT/D/2025/435692

Madame le Maire,

En application des dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez soumis pour avis, le projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Cette modification concerne particulièrement l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Château. Toutefois, une mise à jour du règlement d'urbanisme, concernant le zonage dans les articles 6 en particulier, indique plusieurs reculs par rapport aux différentes routes départementales. Il convient de rajouter cette précision dans tous les articles 6 :

« Pour des raisons de sécurité, le recul par rapport aux routes départementales peut différer de la règle susvisée dans le présent article pour le Département. Un avis écrit doit être sollicité auprès de la Maison Technique du Département du secteur de Tarentaise ».

Sous réserve de la prise en compte de cette remarque formulée, j'émet un avis favorable sur le projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

#signature1#

Pour le Président,
Par délégation,
Eva ALIACAR,
Directrice générale adjointe de l'aménagement

Copie pour information à :

Fabienne BLANC-TAILLEUR - Conseillère départementale

Vincent ROLLAND - Conseiller départemental

Stéphane LAMBERT - SG/ Directeur MTD Tarentaise

Christina LE BOULH - SG/ Adjoint MTD Tarentaise